



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DES PATRIMOINES
AGRICILES ET PAYSAGERS DE LA VALLEE D'YTRAC

A l'attention de Madame/Monsieur le candidat à l'élection législative

XXX

XXX

LE 23 MAI 2022

Madame la candidate à l'élection législative,
Monsieur le candidat à l'élection législative,

Il y a un an, une réunion de concertation a été organisée par le Président du Département pour présenter un projet de nouvelle route de contournement d'Aurillac. En présence des exploitants et propriétaires directement concernés. Cette réunion a été un véritable choc pour ces exploitants et propriétaires, qui ont découvert brutalement :

- **Un projet très avancé** : la réunion s'intitulait « Étape 4 » (!), alors que la plupart des exploitants n'avaient jamais été informés des étapes précédentes.
- Qu'il s'agissait en réalité **d'un semblant de « concertation »** autour d'un projet totalement arrêté, porté personnellement par Bruno Faure et au calendrier entièrement fixé.
- **Un projet démesuré** de construction de 6 km d'une sorte d'autoroute (2x2 voies) entraînant la destruction d'au moins 30 ha de terres agricoles.
- **Une aberration économique** : plus de 30 M€ investis pour la création d'un nouvel axe inutile, alors même que le département ne parvient pas à entretenir le réseau existant.
- **Une folie écologique**, totalement anachronique et dépassée, en rupture complète avec toutes les orientations publiques en faveur de la protection de l'environnement, des terres agricoles, de la nature et des paysages.

Cette route aurait d'autant moins de sens **qu'elle ne règle en rien le problème d'enclavement d'Aurillac**, puisqu'il s'agit de contourner, par son axe le moins fréquenté, une ville qui se dépeuple.

En outre, cette route, qui semble n'avoir pour seul objet que de créer une desserte supplémentaire du nouveau centre commercial de la Sablière (une autre folie économique et écologique), ne peut qu'accélérer l'appauvrissement d'Aurillac. En effet en favorisant outrageusement, et aux frais du contribuable, un nouveau centre commercial, ce sont tous les commerces du centre-ville et toutes les grandes surfaces du pourtour d'Aurillac qui seraient les victimes directes de ce projet périmé avant de voir le jour.

Une Association de Protection de la Vallée d'Ytrac (APPY) s'est créée pour s'opposer fermement à ce projet inutile, absurde, coûteux, anti-agricole et antiécologique.



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DES PATRIMOINES
AGRICOLAS ET PAYSAGERS DE LA VALLEE D'YTRAC

Partant d'une vision obsolète, **il va à l'encontre de toutes les tendances et préoccupations du monde d'aujourd'hui**. La prise de conscience climatique et écologique, la crise sanitaire, la montée du télétravail, la voiture électrique... tout contribue à faire de cette route un projet d'un autre temps. Dans le même temps, la mobilisation contre l'artificialisation et pour la protection des terres agricoles grandit. La guerre en Ukraine et ses conséquences sur la production agricole n'a fait que confirmer l'urgence à protéger notre patrimoine.

Cette nécessité rencontre un écho grandissant et les articles se multiplient. Vous en trouverez un échantillon sur le site de notre association www.appy-cantal.com. Toutes les annonces et orientations gouvernementales vont dans le même sens.

Avant les dernières élections régionales, nous avons développé ces arguments auprès des élus et attiré leur attention sur les nuisances sonores, environnementales et paysagères causées par cette pseudo-autoroute à tous les riverains de Belbex, Cambian, Campan, Antuéjoul, Fontette, etc. qui seront indiscutables, considérables et irréversibles. Vous trouverez ci-joint le courrier adressé au printemps dernier à M. Faure ainsi que le compte-rendu de notre réunion du 18 août dernier au siège du Conseil Départemental.

Dans La Montagne du 10 juin, le Président du Département a notamment déclaré que ce projet « était soutenu par les élus de tous les bords » ce qui nous semble compliqué à comprendre pour **un projet aussi coûteux et destructeur qui ne semble n'avoir qu'un objectif de visibilité politique**. Le vote récent de la Loi Climat rend ce projet encore plus incompréhensible.

Même si le futur Député de cette circonscription ne sera pas directement décideur il nous semble important de connaître votre position pour que nous la communiquions à nos adhérents et soutiens. Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître votre opinion et nous serions très heureux de l'appui que vous pourrez apporter à notre combat contre ce projet délétère et d'un autre temps.

L'objectif est évidemment que le budget prévu par le Département et la Région soit redirigé vers des projets à l'urgence et l'utilité plus évidentes.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire. En vous remerciant d'avance de votre soutien, nous vous prions de croire à l'assurance de notre considération distinguée.

Le bureau de l'APPY

Claude de Saint Vincent

Claude Bonnet

Julie d'Aragon